

Réf: Dossier N° : 19537

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CYRO TECHNO SERVICES INTERNATIONALE » en abrégé «CTS INTER »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME FRATERNITE, 08 BP 422 ABIDJAN
08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Novembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 05 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CYRO TECHNO SERVICES INTERNATIONALE » en abrégé «CTS INTER ».

Objet: Génie informatique; Sécurité informatique; Conception de sites web; Conception d'applications et logiciel; Maintenance informatique; Réseaux; Vente de matériels informatiques et entretien; Fourniture de bureau; Location et vente de véhicules; Import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME FRATERNITE, 08 BP 422 ABIDJAN
08

GERANT: Monsieur KOUAME KOUADIO CYRILLE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-075 du 05/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°036 du 05/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

